Travail

1. Être reconnu travailleur en situation de handicap

La <u>RQTH</u> c'est la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé. Je peux avoir la RQTH si je suis :

- en situation de handicap
- et j'ai plus de 16 ans.

La RQTH sert à montrer que je peux travailler mais que je ne peux pas faire certaines choses à cause de mon handicap.

La RQTH me permet :

- de rechercher un travail
- de garder un travail.

Pour avoir la RQTH, je fais une demande à la MDPH. La MDPH c'est la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

La RQTH me permet de travailler en milieu ordinaire, c'est-à-dire dans une entreprise.

La RQTH me permet aussi de travailler dans un ESAT. C'est un établissement qui embauche seulement des personnes en situation de handicap. La RQTH me permet aussi d'entrer dans **un ESRP**. **ESRP** veut dire Établissement et Service de Réadaptation Professionnelle.



Un ESRP est endroit où je peux :

- me réhabituer à travailler
- me former à un métier.

Le CCAS peut m'aider à faire ma demande de RQTH.

Le CCAS est le Centre Communal d'Action Sociale.

Le CCAS est à la mairie de Saint-Cloud.

13, place Charles-de-Gaulle

Tel: 01 41 12 89 66

Mail: affaires-sociales@saintcloud.fr

Sur le site Internet <u>Mon parcours handicap</u> je trouve des informations pour m'aider à avoir un travail.

2. Trouver des aides financières pour garder ou trouver un travail



Une aide financière c'est de l'argent.

L'AGEFIPH est une Association qui peut :

- me donner de l'argent pour me former
- me donner de l'argent pour monter mon entreprise.

L'AGEFIPH peut aussi payer du matériel pour adapter mon poste de travail.

Par exemple, pour acheter un fauteuil de bureau adapté.

Elle peut aussi payer mes frais pour chercher un travail.

Par exemple si j'ai un entretien pour un travail

et que je dois prendre le train et dormir à l'hôtel.

L'AGEFIPH peut payer le train et l'hôtel.

3. Comment être accompagné dans ma recherche de travail ?

Mon conseiller emploi



Mon conseiller emploi peut travailler pour :

- Cap emploi
- Pôle emploi

Cela n'est pas important parce que Cap emploi et Pôle Emploi travaillent ensemble.

Mon conseiller emploi m'accueillera à l'agence Pôle Emploi.

Mon conseiller emploi m'aide à :

- trouver ce que je veux faire
- trouver un travail
- garder mon travail
- me former
- changer de travail.
 Si je dois changer de travail à cause de ma maladie ou de mon handicap.

Sur le site Internet de <u>Cap emploi</u> je trouve les adresses des agences de Pôle Emploi.





ESRP - Établissement et service de réadaptation professionnelle

Un ESRP est endroit où je peux :

- me réhabituer à travailler
- me former à un métier.



Pour entrer dans un ESRP

je peux faire une demande à la MDPH.

La MDPH est la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Mon conseiller emploi peut proposer à un ESRP de m'accueillir. Il n'est pas obligé de passer par la MDPH.

Je peux avoir plus d'informations sur le site Internet <u>Service-public.fr</u> rubrique ESRP.

Je peux demander aussi des informations :

- à la MDPH
- au CCAS de Saint-Cloud.

Le CCAS est le Centre Communal d'Action Sociale.

Le CCAS est à la mairie de Saint-Cloud. 13, place Charles-de-Gaulle

Tel: 01 41 12 89 66

Mail: affaires-sociales@saintcloud.fr

L'ADAPT



L'ADAPT est une association qui peut m'aider à :

- trouver un emploi
- me former.

Je peux aussi parler de ma recherche d'emploi avec d'autres personnes. Cela me permet de me sentir moins seul.

Le site Internet de l'ADAPT est <u>ladapt.net</u>

L'ADAPT se trouve à Châtillon,

8, allée Edgar Brandt

Téléphone : 01 41 09 75 07



Le Vent Bleu



Le Vent Bleu est une association qui se trouve à Saint-Cloud.

Le Vent Bleu m'aide si j'ai eu une maladie grave comme :

- un cancer
- une maladie du cœur
- une dépression...



Si je ne travaille plus depuis plusieurs mois à cause de ma maladie.

Le Vent Bleu peut m'aider à retrouver un travail.

Je peux être accompagné par un professionnel.

Le professionnel peut m'aider à :

- écrire une lettre de motivation
- préparer un entretien d'embauche...

Le professionnel me donne des conseils.

Il y a des ateliers avec un professionnel et d'autres personnes qui recherchent un travail.

Le Vent Bleu 13, rue du Docteur Desfossez 92210 Saint-Cloud

Téléphone : 06 16 23 09 33

Le Duoday pour trouver ce que je veux faire



DuoDay

Le Duoday me permet de découvrir un métier dans une entreprise.

Je passe toute la journée avec un salarié de l'entreprise.

Ce salarié est d'accord pour m'accueillir.

Ce salarié me montre son métier.

Je découvre un nouveau métier.

Cela peut me donner envie de faire ce métier.

Le Duoday est en novembre.

Il faut s'inscrire sur le site Internet du Duoday pour y participer.

4. Trouver un travail

Trouver des offres de travail

Pour avoir des offres de travail adaptées aux personnes en situation de handicap, je peux contacter :

- Cap emploi
- Pôle emploi
- Handicap.fr

Travailler en milieu adapté



Je peux travailler dans une entreprise ou une association qui embauche des personnes avec des difficultés.

Les Ateliers et Chantiers d'Insertion - ACI

Je peux travailler dans un ACI si :

- je n'ai pas travaillé depuis longtemps
- et que j'ai eu des difficultés pour vivre ou travailler avec d'autres personnes.

Je gagne au moins 1380 euros par mois. C'est le salaire minimum autorisé.

Les Associations Intermédiaires



Les associations Intermédiaires peuvent m'aider à trouver un travail.

Je suis payé par l'association Intermédiaire mais je travaille dans une entreprise qui a besoin de moi.

L'association Intermédiaire signe un accord avec l'entreprise où je vais travailler.

<u>Active Faraide</u> est une association intermédiaire de Saint-Cloud. Avec Active Faraide, je peux travailler dans :

- le nettoyage
- la restauration
- la logistique, c'est l'emballage, le stockage, le transport de marchandises
- l'accueil et le secrétariat
- le gardiennage
- la surveillance
- les travaux publics.

Active Faraide
18, rue des écoles
92210 Saint-Cloud

Téléphone : 01 46 02 46 30

Mail: active.asso@wanadoo.fr

Les entreprises d'insertion



Je peux travailler dans une entreprise d'insertion.

Dans une entreprise d'insertion,

je travaille comme dans une entreprise ordinaire.

Cela m'habitue à travailler dans une entreprise.

Plus tard, cela sera plus facile de travailler dans une entreprise ordinaire.

Les entreprises de travail temporaire d'insertion

Je peux travailler dans une entreprise de travail temporaire d'insertion.

Cette entreprise me propose un contrat de travail temporaire :

- ce contrat de travail est de courte durée : 2 ans maximum
- la durée de ce contrat de travail est fixée dès le début.

Je travaille dans des conditions presque ordinaires.

Je travaille sur de courtes périodes.

Cela me permet de me tester.

Je gagne au moins 1380 euros par mois.

C'est le salaire minimum autorisé.

Les entreprises adaptées



Je peux travailler dans une entreprise adaptée.

Dans une entreprise adaptée, au moins 1 personne sur 2 est en situation de handicap.

Si je travaille dans une entreprise adaptée, je travaille comme les salariés du milieu ordinaire.

5. Travailler en milieu protégé



Je peux travailler en milieu protégé :

- si j'ai une RQTH.
 La RQTH c'est la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé.
- si je ne peux pas travailler en milieu ordinaire.

Je peux travailler dans un ESAT.

C'est un Établissement ou Service d'Accompagnement par le Travail.

Quand je travaille en ESAT,

mon travail est adapté à ce que je peux faire.

Grâce au travail en ESAT

je pourrai peut-être travailler en milieu ordinaire après.

ATYPIC est ESAT.

ATYPIC est aussi une agence de communication de Saint-Cloud.

Je peux travailler chez ATYPIC si je suis autiste.

Avec ATYPIC, je peux travailler sur :

- des sites Internet
- des logos
- des publicités...

ATYPIC

1, rue royale

92210 Saint-Cloud

Tél: 06 07 29 42 42

atypic-lagence.fr